



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DES DELEGUEES ET DES DELEGUES DU SER
SAMEDI 24 AVRIL 2004
Hôtel La Prairie, Yverdon**

Président	:	M. Bernard Challandes, SAEN
1er vice-président	:	M. Alain Gagnebin, SEJB
2ème vice-président	:	poste à pourvoir par la SPFF
Présidente du SER	:	Mme Marie-Claire Tabin
Sont présent-e-s	:	68 délégué-e-s

Table des matières

1.	Ouverture par le président de l'AD et message de la présidente du SER.....	2
2.	Salutations et parole aux invité-e-s	2
3.	Nomination des scrutateurs	3
4.	Appel des délégué-e-s	4
5.	Approbation de l'ordre du jour	4
6.	Infos du SER	4
	<i>6.1 Assises romandes de l'éducation, samedi 25 sept. 04, BFSH, Dorigny</i>	<i>4</i>
	<i>6.2 Consultation sur le PECARO – Délai SER : fin juin 04</i>	<i>4</i>
	<i>6.3 Semaine de la lecture, du 15 au 19 novembre 2004</i>	<i>5</i>
	<i>6.4 Evaluation (votations Vaud – Genève)</i>	<i>5</i>
	<i>6.5 Jeunesse et Economie</i>	<i>5</i>
7.	Thèses de la Task Force "Perspectives professionnelles" de la CDIP : Profession enseignante – lignes directrices (2003)	6
	<i>7.1 Présentation par Michel Nicolet, co-auteur des thèses avec B. Bucher</i>	<i>6</i>
	<i>7.2 Etat de situation et retour des consultations cantonales</i>	<i>7</i>
	<i>7.3 Prise de position SER</i>	<i>7</i>
	<i>7.4 Implications concrètes</i>	<i>9</i>
8.	Divers	9

1. Ouverture par le président de l'AD et message de la présidente du SER

Message de bienvenue du président de l'AD, Bernard Challandes

Le président salue l'assemblée et lui souhaite une matinée riche en débats et en échanges.

Message de la présidente du SER, Marie-Claire Tabin

Après les salutations d'usage, M.-C. Tabin souligne l'importance que revêt l'avis de l'assemblée des délégué-e-s dans la réponse SER à la consultation sur les thèses de la Task Force CDIP.

Elle relève que le SER reconnaît la complexification du métier et encourage ses membres à orienter l'organisation de leur pratique sur des voies de solidarité, de collaboration et de coopération.

Suite à la demande de diminution de temps de présence aux élèves en 2002 par le SER, la présidente salue comme une reconnaissance de la complexité du métier par l'employeur la mise sur pied d'une commission paritaire SER-CIIP.

Elle rappelle que le SER milite pour une vision dynamique de la profession. Les champs de réflexion ouverts par les perspectives professionnelles définies dans les thèses CDIP lui donnent l'occasion d'organiser ce débat.

Elle remercie les délégué-e-s de s'impliquer dans cette discussion qui doit servir l'intérêt du monde de la formation et son développement, ainsi que la reconnaissance et la défense du statut de l'enseignant.

Elle remercie également les membres du groupe de travail ad hoc pour la préparation du débat sur les thèses et les documents clairs et précis qu'ils ont fournis aux participants à cette AD.

2. Salutations et parole aux invité-e-s

Le président de l'AD salue particulièrement les invités présents, à savoir :

- M. Christian Berger, secrétaire général de la CIIP;
- M. Ueli Weber, membre du Comité directeur de la fédération alémanique LCH, responsable du contact permanent entre LCH et le SER
- M. Michel Nicolet, invité à présenter les thèses de la TF/CDIP dont il est le co-auteur avec Monsieur Beat Bucher de Lucerne.
- les membres d'honneur du SER.

Se sont excusés les membres d'honneur suivants :

- M. Roudy Grob;
- M. Jean-Jacques Maspéro;
- M. Hugues Plomb.

Il donne ensuite la parole à **M. Christian Berger, secrétaire général de la CIIP** :

Ch. Berger aborde la notion de partenariat entre le SER et la CIIP. Il énumère une liste de dossiers, de commissions et de groupes de travail officiels dans lesquels siège le SER et à travers lesquels il a l'occasion d'apporter sa contribution à l'évolution de l'école romande. Il s'agit, entre autres,

- **de PECARO**, par sa représentation à la commission pédagogique ;
- **des moyens d'enseignement**, également par la commission pédagogique ;
- **de la politique des langues**, par sa présence dans le GTL (groupe de travail langues) ;
- **du dossier Education et Prévention**, domaine dans lequel le SER a proposé à la CIIP des thèses sur la médiation scolaire, particulièrement pour les degrés du cycle d'orientation ;
- **du Conseil de la Recherche** ;
- **du Conseil de la Coordination** ;
- **de COMETE** ;
- **du Conseil Média Formation**.

Le Secrétaire général constate la présence SER dans sept organes statutaires de la CIIP. Il se réjouit de cette collaboration. Pour la Conférence romande, pouvoir bénéficier de la vision concrète et réaliste des enseignant-e-s dans les divers groupes et commissions,

- c'est se donner les moyens d'augmenter ses chances de faire passer un message auprès des praticien-ne-s romand-e-s ;
- c'est s'assurer une représentativité de l'ensemble des enseignant-e-s romand-e-s ;
- c'est reconnaître le SER, actuellement, comme seul partenaire officiel de la CIIP (un partenariat de consultation est reconnu au SSP pour certains gros dossiers comme PECARO) ;
- c'est faire preuve de confiance et de reconnaissance mutuelles.

Ch. Berger remercie le SER de l'associer à ses moments de réflexion et souhaite une bonne assemblée aux délégué-e-s présent-e-s.

3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs sont désignés par le président de l'AD. Ses propositions sont acceptées par l'assemblée.

- **Pierrot Métrailler, SPVal,**
- **Antoinette Messner, AMCOFF,**
- **Claudine Roux, SPV,**

officient en tant que scrutateurs, scrutatrices. Merci d'avance pour leur travail.

4. Appel des délégué-e-s

B. Challandes demande aux présidents des AC d'annoncer le nombre de leurs délégués :

AMCOFF : 2 / 4	SEJ : 5 / 10	SPG : 9 / 17
AVECO : 4 / 8	SEJB : 7 / 8	SPV : 22 / 33
SAEN : 9 / 9	SPFF : 4 / 12	SPVal : 6 / 17

soit, au total, 68 délégué-e-s sur 118 possibles.

B. Challandes procède à la vérification du décompte des délégué-e-s en les priant de lever leurs cartons de vote. Les scrutateurs confirment ce décompte.

5. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par mains levées.

6. Infos du SER

6.1 Assises romandes de l'éducation, samedi 25 sept. 04, BFSH, Dorigny

Jacques Daniélou, membre du comité central du SER, président SPV, rappelle l'origine des Assises romandes de l'éducation et le thème de la première édition : « PISA : L'école en procès ? ».

Il précise que le thème retenu pour les ARE 2004 est en plein dans l'actualité fédérale et cantonale. Il s'agira de débattre du financement de l'école et des notions d'équité, d'égalité et de justice à l'école. Il invite tous les collègues et toutes les collègues de Suisse romande à se rendre à l'UNI de Lausanne le samedi 25 septembre 2004 et demande aux délégué-e-s présent-e-s de faire de la publicité pour cet événement important ouvert à tout public. Deux précisions importantes sont encore apportées :

- tous les renseignements utiles à ce sujet se trouveront dans les prochains Educateurs, en particulier le N° 8 du mois d'août 04 et sur le site du SER (www.le-ser.ch);
- les ARE 2004 se réalisent grâce à un soutien financier de la CIIP, soutien que le SER sait apprécier à sa juste valeur.

6.2 Consultation sur le PECARO – Délai SER : fin juin 04

Marcel Bulliard, membre du comité central SER, président SPFF, informe les délégué-e-s de l'organisation prévue d'une journée romande sur PECARO, le samedi 8 mai 2004, à l'hôtel de la Navigation à Ouchy. Tous les membres du SER y ont été conviés via l'Educateur. En raison d'une offre de séances d'informations dans les cantons, le nombre d'inscrit-e-s à la journée SER est faible. C'est pourquoi Marcel précise qu'une demi-journée, le 8 mai, suffira. Les délégué-e-s qui souhaitent s'y inscrire, peuvent le faire à la fin de l'AD.

6.3 **Semaine de la lecture, du 15 au 19 novembre 2004**

En l'absence de **Tristan Mottet**, délégué de l'AVECO, membre du comité central SER et président de l'organisation, **Jean-François Kunzi**, membre du comité central et président SAEN, rappelle que la semaine qui se termine était celle de la lecture dans le canton de Vaud. Il précise que l'Educateur et le site SER annoncent depuis quelque temps déjà la venue d'une semaine de lecture romande initiée et organisée par l'ensemble des commissions de degrés du SER pour le mois de novembre 2004.

Un catalogue d'activités sera disponible pour les enseignant-e-s et des conférences d'Alexandre Jardin sont d'ores et déjà prévues.

6.4 **Evaluation (votations Vaud – Genève)**

Pour Vaud : Jacques Daniélou retrace les grandes lignes des trois forums organisés par le DFJ (Département de la Formation et de la Jeunesse) à Montreux autour du questionnement : « Quelle école pour quelle évaluation ? » et « Quelle évaluation pour quelle école ? ».

Ces rencontres ont abouti à un projet de contre-projet qui a été

- discuté et soutenu par la SPV ;
- adopté par le Conseil d'Etat en date du 4 avril 04.

Le président SPV signale que

- maintenant, il est important d'agir sur la commission du Grand Conseil ;
- de plus amples renseignements se trouveront dans les pages vaudoises du prochain Educateur.

Il se dit satisfait du calme et de la paix retrouvée.

Pour Genève : Olivier Baud, président SPG, rappelle que

- l'initiative populaire « pour maintenir des notes à l'école primaire » a obtenu 28000 signatures ;
- la SPG, le GAPP (groupements d'associations de parents d'élèves du primaire) et le DIP travaillent ensemble à un projet de contre-projet qui sera soumis à consultation probablement dès septembre ;
- Genève sera attentive aux résultats du vote vaudois sur le même objet le 28 novembre 04. Il sera un indicateur important pour présumer du résultat du vote genevois qui suivra.

6.5 **Jeunesse et Economie**

Francis Baour, président de Jeunesse-Economie de Suisse romande, rappelle que le séminaire de J&E a renoué avec sa tradition d'organisation sur deux jours, à Chexbres, les 12 et 13 novembre 2004.

Tous renseignements complémentaires se trouvent sur le site www.jeco.ch. Il attire l'attention des délégué-e-s sur le titre surprenant et évocateur : « Faut-il sacrifier l'école pour sauver l'agriculture ? ». Cette rencontre sera l'occasion de débattre des difficiles questions de l'AGCS et des dangers qu'elle représente pour les services publics.

7. Thèses de la Task Force "Perspectives professionnelles" de la CDIP : Profession enseignante – lignes directrices (2003)

B. Challandes passe la parole à **Michel Nicolet**, co-auteur des thèses de la TF/CDIP (doc. jaune distribué aux délégué-e-s).

7.1 Présentation par Michel Nicolet, co-auteur des thèses avec B. Bucher

Après avoir remercié le SER de son invitation, **Michel Nicolet** se dit tout de même surpris de ne pas avoir été sollicité plus souvent dans le cadre de la mise en discussions de ces thèses.

Il propose à l'assemblée

- d'apporter des informations historiques sur l'origine de ces thèses ;
- de mettre en évidence les points forts des thèses.

Informations historiques

- 2001 : thèses portées par la TF/CDIP pour tenter de répondre à des problèmes de recrutement, de pénurie.
- Apparition de deux sous-projets :
 - Réflexion prospective par rapport aux perspectives professionnelles de l'enseignement (document rouge de la CDIP N°18 rédigé par Messieurs Michel Nicolet et Beat Bucher).
 - Stratégies de recrutement (document rouge de la CDIP N°17 rédigé par Madame Karin Müller Kucera et Messieurs Renato Bortolotti et Norberto Bottani, en collaboration avec Madame Margret Bürgisser.

Mise en évidence des points forts des thèses

- Retrouver une reconnaissance, une légitimation sociale pour l'école ;
 - Besoin de protection de l'école par le monde politique (réorientation) ;
 - Nécessité pour l'école d'entrer dans le débat politique qui la concerne ;
 - Reconnaissance du mandat de service public pour l'école ;
 - Redéfinition des relations entre l'école et son environnement (quitter la vision « école-bastion ») ;
 - Articulation d'une école qui défend sa spécificité ;
 - Part de responsabilité de la formation à l'intérieur d'un contrat social (fonction de l'école) ;
 - Participation à la reconstruction d'un réseau social, à la cohérence éducative et sociale ;
 - Valorisation de la fonction du bâtiment scolaire au cœur d'une communauté ;
 - Réallocation des finances ;
 - Réflexion autour de la question de l'apprentissage ;
 - Positionnement délicat de l'Enseignant-e, à la fois:
 - Professionnel-le de l'hétérogénéité,
 - Spécialiste de l'apprentissage.

7.2 Etat de situation et retour des consultations cantonales

Georges Pasquier, vice président du SER

- précise et rappelle
 - que la présence de la présidente du SER dans la TF/CDIP n'a, à aucun moment, engagé le SER ;
 - que le SER est complètement libre pour donner sa réponse à la consultation ;
- informe l'AD de la méthode de consultation utilisée dans les associations cantonales ;
- présente les résultats des retours de la consultation dans les associations cantonales (cf. docs envoyés aux délégué-e-s).

7.3 Prise de position SER

Le groupe ad hoc de travail composé de Georges Pasquier, Suzanne Schoeb (SPG), et Jacques Daniélou présente les règles de la consultation qui suit.

- Comme annoncé dans l'ordre du jour, le débat aura lieu thèse par thèse.
- La consultation du jour correspond à la réponse de l'AD/SER ;
 - elle se distingue de la synthèse des réponses des associations cantonales ;
 - la réponse du SER à la CDIP se composera de deux parties distinctes.

Une modification de procédure est acceptée par l'assemblée : **Les délégué-e-s ne se prononceront pas sur la notion de controverse des thèses.**

Débat et votes

Les prises de parole et interventions n'apparaissent pas dans ce PV. Enregistrées, elles demeurent dans les archives du SER.

La lecture de la réponse SER à la CDIP permettra aux délégué-e-s SER de les retrouver dans leur globalité (docs annexés à ce PV).

Thèse 1 Vote :

Thèse acceptée par	68	délégué-e-s, soit à l'unanimité
Thèse jugée importante par	56	délégué-e-s

Thèse 2 Vote :

Thèse refusée par	39	délégué-e-s (oui : 20 / abst. : 7)
Thèse jugée importante par	62	délégué-e-s (non : 0 / abst. : 3)

Thèse 3 Vote :

Thèse acceptée par	51	délégué-e-s (non : 7 / abst. : 9)
Thèse jugée importante par	56	délégué-e-s (non : 4 / abst. : 7)

Thèse 4 Vote :

Thèse acceptée par	62	délégué-e-s (non : 0 / abst. : 3)
Thèse jugée importante par	64	délégué-e-s (non : 0 / abst. : 0)

Thèse 5 Vote :

Thèse acceptée par	67	délégué-e-s (non : 0 / abst. : 0)
Thèse jugée importante par	55	délégué-e-s (non : 3 / abst. : 1)

Thèse 6 Vote :

Thèse acceptée par	54	délégué-e-s (non : 5 / abst. : 9)
Thèse jugée importante par	63	délégué-e-s (non : 1 / abst. : 1)

Thèse 7 Vote :

Thèse acceptée par	31	délégué-e-s (non : 10 / abst. : 21)
Thèse jugée importante par	56	délégué-e-s (non : 3 / abst. : 6)

Thèse 8 Vote :

Thèse acceptée par	68	délégué-e-s, soit à l'unanimité
Thèse jugée importante par	68	délégué-e-s, soit à l'unanimité

Général

Francis Baour, président SEJB, propose un vote complémentaire à l'assemblée :

Placer la Thèse 8 (huit) en priorité.

Proposition de F. Baour :

Le SER demande expressément que la Thèse N° 8 soit prioritaire et soit considérée comme une prémisse à la mise en œuvre des 7 autres thèses.

Entrée en matière acceptée à l'unanimité.

Proposition acceptée par	54	délégué-e-s (non : 5 / abst. : 5)
---------------------------------	-----------	-----------------------------------

A la fin du débat et du vote thèse par thèse, **le président de l'assemblée demande un**

Vote d'acceptation de l'ensemble des thèses

avec la prise en compte de la volonté de l'AD de faire figurer la Thèse huit en tête des sept autres.

La réponse est unanimement positive.

7.4 Implications concrètes

Le groupe ad hoc rappelle les incidences qu'auront de telles thèses sur le métier de l'enseignement et les conséquences sur les autres dossiers pédagogiques, professionnels et syndicaux, en cours.

8. Divers

Yves Froidevaux, SPV,

s'inquiète des répercussions des Accords de Bologne et aimerait connaître la position du SER sur le sujet.

Réponse de M.-C. Tabin :

Nous prenons en compte cette demande et y répondrons lors de l'AD ordinaire.

Jean-Claude Savoy, président SPVal,

demande si les réponses des AC seront prises en compte lors de la rédaction de la réponse SER à la consultation des thèses, puisque des divergences de réponses entre certaines AC et l'AD apparaissent à propos de certaines thèses.

Réponse de J. Daniélou :

Ces divergences apparaîtront dans l'élément "controverse".

Remerciements

B. Challandes clôt l'AD en disant MERCI

- à M. Michel Nicolet, pour sa présentation;
- à M. Christian Berger;
- à M. Ueli Weber;
- aux membres d'honneur présents;
- aux délégué-e-s présent-e-s;
- au Comité central SER et à la présidente du SER, Marie-Claire Tabin;
- au groupe ad hoc (Suzanne Schöb, Georges Pasquier et Jacques Daniélou) pour la préparation de cette AD et le travail fourni.

Prochaine AD : 27 novembre 2004, dans le canton de Neuchâtel.

Rédaction du PV : M.-C. Tabin, N. Trincherro

Le Président de l'AD :
Bernard Challandes

Annexes : - liste des présences
- réponse SER à la CDIP